

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Nous le savons, tout indique que les déplacements, singulièrement à l'étranger, seront restreints durant l'été prochain. Par conséquent, nous aurons sur le territoire communal un nombre plus conséquent de personnes et de familles qui devront organiser leur période de congé sur le territoire communal.

Il nous revient que la commune entend organiser une opération « Summer 1070 », pour répondre à ce besoin d'activités en faveur de la population. Pareille organisation doit tout à la fois répondre aux aspirations diverses et permettre de répondre aux impératifs sanitaires qui resteront très probablement d'actualité encore un certain nombre de mois.

Le Collège peut-il nous exposer ses projets, les moyens dévolus pour ces derniers ? Quels publics et quels quartiers seront, le cas échéant, plus particulièrement concernés ? Comment l'impératif sanitaire sera géré en parallèle ?

Si certaines activités devraient voir le jour, d'autres sans doute ont été ou seront annulées. Quelles-sont elles ? Que pouvez-vous nous dire de l'organisation du Marché annulé 2020 ?

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture de la réponse suivante :

De heer burgemeester-voorzitter geeft lezing van het volgende antwoord :

Je vous confirme qu'en effet nous vivons collectivement un été bien particulier. Puisque les déplacements vers l'étranger seront plus limités que les autres années, tout porte à croire que de très nombreux Anderlechtois.es passeront l'essentiel de la période estivale dans la commune.

Nous savons tous que cette situation sera plus difficile à vivre dans un environnement très urbanisé qu'est celui de l'essentiel de notre commune qu'ailleurs en pleine campagne. Il nous faut donc proposer des activités à nos concitoyens et en particulier aux familles. Bien évidemment, le cadre réglementaire dans le contexte sanitaire est en constante évolution. Nous devons donc imaginer des activités tout en ne connaissant pas toutes les finesses de ce que sera le cadre réglementaire durant l'été. Ce sont là des circonstances bien particulières. Partant de ces constats, le Collège a souhaité travailler de la manière suivante :

Nous avons confié au service « Événements » le soin de procéder à l'inventaire complet de toutes les activités prévues durant les semaines d'été. Je songe ici aux activités proposées par les services communaux mais aussi par le secteur associatif (FR comme NL). Un vaste recensement a donc été réalisé. Ces éléments devront ensuite être insérés dans un tableau de synthèse qui ventilera les activités par semaine, par type de public visé ainsi que géographiquement.

Sur cette base, nous identifierons les manques dans l'offre proposée à nos concitoyens. Un appel sera alors lancé auprès des associations afin de compléter le panel d'activités. Dans ce cadre, un budget de plus de 25.000 euros est réservé.

Au travers de notre concertation constante avec les services de police, une série de lieux ont déjà été identifiés aux quatre coins de la commune. Les activités pourront prioritairement être proposées dans ces lieux – qui sont souvent des places publiques –

afin de les animer en respectant les règles de sécurité sanitaire.

Quant au marché annuel, nous n'avons pas encore pris de décision quant à son éventuelle annulation. Le Collège souhaite en effet se laisser la chance de pouvoir l'organiser même si de toute évidence ce sera une édition qui, elle aussi, sera bien singulière. Pour l'heure, les grands événements sont interdits jusqu'à la fin août et nous gardons donc espoir pour septembre mais, comme je l'ai dit, ce sera de toutes façons sous une forme à réinventer.

G. VAN GOIDSENHOVEN va suivre l'évolution de la situation et comprend que le caractère fluctuant de la situation sanitaire il faudra sans doute examiner la poursuite des choses. Il espère que le Collège tiendra le Conseil au courant le plus rapidement possible de ses initiatives, de ce qui est maintenu, modifié ou supprimé.